

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

États financiers

31 décembre 2007 et 2006

Le 15 avril 2008

Rapport des vérificateurs

Aux porteurs de parts de Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Nous avons vérifié les états de l'actif net de **Global Diversified Investment Grade Income Trust II** aux 31 décembre 2007 et 2006 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe aux fiduciaires. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie aux 31 décembre 2007 et 2006 ainsi que des résultats de ses activités, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

Montréal, Canada

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

États de l'actif net

31 décembre 2007 et 2006

	2007 \$	2006 \$ (chiffres ajustés, note 3 a) ii))
Actif		
Placements (note 4)	75 178 836	110 913 540
Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit (note 5)	29 489 110	24 990 588
Encaisse	86 876	154 338
Intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	307 500	398 769
Autres	64 223	16 350
	<hr/> 105 126 545	<hr/> 136 473 585
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer	424 687	178 508
Montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	809 000	1 049 000
Distributions à payer	713 950	959 023
Élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit (note 6)	92 453 050	12 418 875
	<hr/> 94 400 687	<hr/> 14 605 406
Actif net représentant capital des porteurs de parts (note 9)	<hr/> 10 725 858	<hr/> 121 868 179
Nombre de parts en circulation (note 9)	<hr/> 10 392 283	<hr/> 13 959 575
Valeur liquidative par part	<hr/> 1,03 \$	<hr/> 8,73 \$
Continuité de l'exploitation et éventualités (note 2)		

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par le fiduciaire Global DIGIT II Management Inc.

Claude Dalphond , administrateur
Claude Dalphond

Benoît Deschamps , administrateur
Benoît Deschamps

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

États des résultats

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

	2007 \$	2006 \$ (chiffres ajustés, note 3 a) ii))
Revenus de placement		
Intérêts sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	4 288 129	5 189 494
Revenu tiré des swaps sur défaillance de crédit	19 826 887	23 031 256
Intérêts sur l'encaisse	425	15 335
Variation de la moins-value non réalisée du placement et du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	(909 162)	-
Variation de la moins-value nette non réalisée des swaps sur défaillance de crédit	(80 034 175)	(12 418 875)
Perte réalisée sur le règlement partiel des swaps sur défaillance de crédit	(7 326 315)	(695 616)
Gain (perte) réalisé à la vente d'un placement et montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	(589 744)	102 953
	<hr/>	<hr/>
	(64 743 955)	15 224 547
Charges liées au placement		
Charges sur les swaps sur défaillance de crédit	11 350 000	13 822 767
Frais de suivi (note 7)	453 612	565 277
	<hr/>	<hr/>
	11 803 612	14 388 044
Revenu net (perte) de placement avant charges administratives		
	<hr/>	<hr/>
	(76 547 567)	836 503
Charges administratives		
Honoraires de vérification	118 833	98 204
Honoraires juridiques	454 617	294 329
Jetons de présence	103 894	70 121
Frais de l'agent administratif	35 979	52 285
Droits de garde	6 517	8 824
Droits réglementaires	82 597	22 614
Assurances	13 248	12 000
Honoraires et dépenses du comité d'examen indépendant	61 098	-
	<hr/>	<hr/>
	876 783	558 377
Revenu net (perte) de l'exercice		
	<hr/>	<hr/>
	(77 424 350)	278 126
Résultat par part de l'exercice		
	<hr/>	<hr/>
	(6,73) \$	0,02 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

États de l'évolution de l'actif net

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

	2007 \$	2006 \$ (chiffres ajustés, note 3 a) ii))
Revenu net (perte) de l'exercice	(77 424 350)	278 126
Distributions aux porteurs de parts Remboursement de capital (note 9)	(5 918 785)	(11 644 358)
Incidence de l'adoption initiale des normes portant sur les instruments financiers (note 3 a) iii))	(1 815 770)	-
Opérations sur le capital des porteurs de parts (note 9)	(25 983 416)	(8 913 825)
Diminution de l'actif net au cours de l'exercice	(111 142 321)	(20 280 057)
Actif net au début de l'exercice	121 868 179	142 148 236
Actif net à la fin de l'exercice	10 725 858	121 868 179

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

États des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

	2007 \$	2006 \$ (chiffres ajustés, note 3 a) ii))
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Revenu net (perte) de l'exercice	(77 424 350)	278 126
Ajustements pour		
Variation de la moins-value nette non réalisée des swaps sur défaillance de crédit	80 034 175	12 418 875
Variation de la moins-value non réalisée du placement et du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	909 162	-
Diminution des intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	91 269	58 798
Augmentation du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	(5 057 809)	(11 817 754)
Diminution du placement	6 163 858	11 712 400
Diminution (augmentation) des autres actifs	(47 873)	39 759
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer	246 179	(437 248)
Diminution du montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	(240 000)	(155 233)
Perte réalisée (gain) sur la vente d'un placement et montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	589 744	(102 953)
	<u>82 688 705</u>	<u>11 716 644</u>
	5 264 355	11 994 770
Activités d'investissement		
Produit de la vente d'un placement et montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	26 815 457	8 584 753
Activités de financement		
Rachat de parts	(25 983 416)	(8 913 825)
Distributions payées aux porteurs de parts	(6 163 858)	(11 712 400)
	<u>(32 147 274)</u>	<u>(20 626 225)</u>
Diminution de l'encaisse au cours de l'exercice	(67 462)	(46 702)
Encaisse au début de l'exercice	154 338	201 040
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>86 876</u>	<u>154 338</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

1 Établissement de la Fiducie et nature des activités

Global Diversified Investment Grade Income Trust II (la « Fiducie ») est une fiducie de revenu à capital fixe à activités restreintes constituée en vertu des lois de la province d'Ontario le 28 février 2005 au moyen d'une convention de fiducie. Global DIGIT II Management Inc. est le fiduciaire (le « fiduciaire ») de la Fiducie. La Banque Nationale du Canada agit comme agent administratif depuis le 16 octobre 2006. Société de Fiducie Natcan agit en qualité de dépositaire des actifs de la Fiducie, d'agent des transferts et d'agent chargé de la tenue des registres pour ses parts. Société de Fiducie Natcan agira également à titre de conseiller en placement de la Fiducie, si le fiduciaire le demande. Le promoteur de la Fiducie est Financière Banque Nationale Inc. Les administrateurs du fiduciaire bénéficient d'une indemnité accordée par la Banque Nationale du Canada.

La Fiducie procure à ses porteurs de parts une exposition à effet de levier à trois portefeuilles (collectivement, le « portefeuille ») renfermant 218, 152 et 238 titres, respectivement (205, 137 et 233 en 2006) (les « obligations de référence »), l'objectif étant de procurer aux porteurs de parts un flux de distributions mensuelles et de racheter la totalité des parts en circulation à compter du 2 mars 2010 (la « date de révision ») ou, après cette date, à une date correspondant à un multiple de cinq ans. La date d'échéance n'excédera pas le quarantième anniversaire de la transaction initiale. Afin de réaliser ses objectifs en matière de placement, le 2 mars 2005, la Fiducie a conclu trois accords de swap sur défaillance de crédit avec une contrepartie, Silverstone Trust (« Silverstone »), laquelle a elle-même conclu quatre accords de swap sur défaillance de crédit avec une contrepartie, Deutsche Bank (la « banque »). Trois des quatre accords de swap sur défaillance de crédit conclus par Silverstone avec la banque reflètent exactement les trois accords de swap sur défaillance de crédit conclus par la Fiducie avec Silverstone.

Jusqu'à la date d'échéance, le prix de rachat des parts de la Fiducie et la valeur liquidative de la Fiducie fluctueront suivant un certain nombre de facteurs, comme les distributions mensuelles versées sur les parts, les taux d'intérêt, les notations des obligations de référence et les pertes nettes cumulatives subies à la survenance d'événements de crédit dans le portefeuille. Les événements de crédit sont, notamment, une faillite, un défaut de paiement et tout autre événement de perte spécifié.

2 Continuité de l'exploitation et éventualités

À partir du 13 août 2007, le marché canadien du papier commercial adossé à des actifs émis par des tiers (« PCAA de tiers ») a connu un bouleversement, de sorte que les conduits de PCAA de tiers tels que Silverstone n'ont pu placer leur papier et rembourser leur papier commercial à l'échéance. Le 16 août 2007, un groupe d'investisseurs canadiens d'importance (le « comité des investisseurs » ou le « comité ») et les participants du marché sont arrivés à une entente visant à rétablir les activités normales du marché du PCAA de tiers. Aux termes de cette entente, les porteurs de PCAA de tiers qui en sont signataires ont notamment convenu de continuer de détenir leur PCAA de tiers pendant une période de 60 jours (le « moratoire ») et, après le moratoire, de convertir tout le PCAA de tiers en circulation en obligations à terme à taux variable échéant au plus tôt à la date d'expiration prévue des créances sous-jacentes correspondantes de chaque conduit. Le moratoire fut étendu jusqu'à la présentation d'une demande déposée en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (« LACC »), le 17 mars 2008.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

Le 14 août 2007, Silverstone a avisé la Fiducie que ses paiements à la Fiducie étaient retenus et que Silverstone ne verserait pas à la Fiducie les fonds requis pour le paiement des distributions du 15 août 2007. La Fiducie a donc suspendu la distribution de 0,0687 \$ par part déclarée le 18 juillet 2007 qui devait être payée le 15 août 2007 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 31 juillet 2007. Ces événements ont fait suite à l'annonce d'un bouleversement du marché du papier commercial adossé à des actifs (« PCAA ») et de l'incapacité de Silverstone d'assurer la rotation de son PCAA de tiers arrivant à échéance.

Compte tenu de cette situation, la Fiducie a conclu une entente de moratoire avec Silverstone afin d'établir des arrangements officiels entre elles et de préserver leurs droits et privilèges respectifs jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée. Aux termes de cette entente, tous les montants habituellement payés à la Fiducie depuis août ont été déposés dans un compte distinct chez un dépositaire légal (le « compte de garantie bloqué »). L'entente a été signée le 27 septembre 2007 et a été prolongée jusqu'au 25 avril 2008.

Le 14 décembre 2007, le comité des investisseurs a annoncé l'élaboration d'un cadre en vue de restructurer le PCAA de tiers. Ce plan comprend le remplacement de PCAA de tiers par des obligations ayant des échéances correspondant aux actifs sous-jacents.

Le 21 décembre 2007, la Fiducie a conclu un accord de principe prévoyant la négociation de bonne foi d'une opération en vertu de laquelle Silverstone serait effectivement remplacée par la banque en tant que contrepartie à l'égard des trois swaps miroirs sur défaillance de crédit présentement en vigueur entre la Fiducie et Silverstone (l'« opération de désengagement »). La Fiducie recevrait tous les montants inclus dans le compte de garantie bloqué et reprendrait la distribution des versements aux porteurs de parts. L'opération de désengagement devrait entrer en vigueur à la date à laquelle la restructuration du PCAA de tiers prendra effet, ou à toute autre date dont pourraient convenir les parties à l'opération de désengagement.

Le 17 mars 2008, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a accueilli une demande déposée par le comité relativement au PCAA de tiers, en vertu des dispositions de la LACC, prévoyant la procédure à suivre pour faire approuver un plan de compromis et d'arrangement (le « plan ») des porteurs de PCAA de tiers (collectivement, les « porteurs de billets »). Le comité a ensuite transmis un dossier d'information à tous les porteurs de billets de PCAA de tiers et, le 25 avril 2008, il sera demandé aux porteurs de billets d'approuver un tel plan. Sous réserve de l'obtention de l'approbation des porteurs de billets, de l'autorisation finale de la Cour et de l'approbation réglementaire, il est prévu que le plan sera mis en œuvre le 23 mai 2008 ou vers cette date. L'approbation du plan est l'une des conditions requises avant l'instauration de l'opération de désengagement.

Si les porteurs de billets votent en faveur du plan, une autre audience sera tenue devant la Cour pour obtenir sa sanction définitive du plan.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

Il n'est nullement certain que le plan et l'opération de désengagement seront instaurés. Si la dette de Silverstone n'est pas restructurée avec succès, il est peu probable qu'il sera possible de libérer les biens nantis, ou le produit de la vente des biens nantis, au profit de la Fiducie, à moins qu'il soit mis fin aux accords de swaps. Même dans cette éventualité, cependant, il n'a pas encore été déterminé si la Fiducie aurait le droit de recevoir la totalité du solde des biens nantis si Silverstone n'était pas en mesure de payer ses créanciers. Dans toute éventualité, la résiliation des swaps pourrait donner lieu à un manque à gagner considérable pour la Fiducie et, possiblement, à l'élimination des paiements qu'elle recevrait autrement s'il était mis fin aux swaps dans des circonstances où Silverstone était en mesure de payer l'intérêt et le capital de sa dette. La probabilité et le montant de tout manque à gagner ne peuvent présentement être déterminés. La survie de la Fiducie dépend de la mise en œuvre réussie de ces ententes. Ces conditions jettent un doute important sur la capacité qu'a la Fiducie de poursuivre son exploitation.

L'agent administratif et le fiduciaire de la Fiducie croient fermement que le plan sera approuvé et que l'opération de désengagement conclue entre Silverstone et la Fiducie pourra être instaurée.

Ces états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon les principes comptables généralement reconnus du Canada s'appliquant à la continuité de l'exploitation. Par conséquent, ils ne donnent pas effet aux ajustements qui seraient nécessaires si la Fiducie n'était pas en mesure de poursuivre son exploitation et était tenue de réaliser ses actifs et de liquider ses passifs et engagements dans un cadre autre que le cours normal des activités, à des montants susceptibles de différer sensiblement de ceux qui figurent dans les présents états financiers.

3 Principales conventions comptables

Les états financiers de la Fiducie ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige du fiduciaire qu'il fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers et les notes y afférentes. Le fiduciaire est d'avis que les estimations utilisées aux fins de la préparation des états financiers sont raisonnables. Les résultats réels peuvent différer de ces résultats estimatifs. Les principales conventions comptables sont résumées ci-après.

a) Normes comptables récentes adoptées

i) Modifications comptables

Le 1^{er} janvier 2007, la Fiducie a adopté le chapitre 1506 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») intitulé « Modifications comptables », publié en juillet 2006. Ce chapitre établit les critères de changement de méthodes comptables, ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relativement aux modifications de méthodes comptables, aux révisions d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. Cette norme n'a pas eu d'incidence sur les résultats ou la situation financière de la Fiducie.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

ii) Consolidation de l'entité à détenteurs de droits variables

La Fiducie a adopté des modifications apportées par l'ICCA aux notes d'orientation suivantes : « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (« NOC-15 ») et « Sociétés de placement » (« NOC-18 »). Aux termes de ces notes d'orientation, les sociétés de placement qui sont les principales bénéficiaires d'une entité à détenteurs de droits variables (« EDDV ») qui est elle-même une société de placement ne doivent plus consolider cette entité, à moins de circonstances particulières précisées à la NOC-18.

L'application de ces notes d'orientation révisées a donné lieu à la déconsolidation de Silverstone, société de placement qui est une EDDV de la Fiducie.

Ces modifications comptables ont été appliquées rétroactivement et les états financiers comparatifs ont été ajustés en fonction de l'incidence des notes d'orientation révisées. Au 31 décembre 2006, ces modifications ont eu les incidences suivantes :

	\$
Actif	
Diminution du placement	(2 000 000 000)
Augmentation du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	2 775 519
Diminution de l'encaisse	(93 396)
Diminution des intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	(6 831 233)
Diminution des frais payés d'avance	(12 889 363)
Diminution de l'actif sur les swaps de taux d'intérêt	(14 288)
	<u>(2 017 052 761)</u>
Passif	
Diminution des comptes créditeurs et charges à payer	(4 006 337)
Diminution des commissions aux courtiers à payer	(172 639)
Diminution du papier commercial	(1 824 392 870)
Diminution des billets à taux variable	(175 000 000)
Diminution de l'effet lié à l'émission et à la composition du portefeuille	(13 466 627)
	<u>(2 017 038 473)</u>
Diminution de l'actif net	(14 288)
Diminution de la valeur liquidative par part	(0,00)
Diminution du revenu net de l'exercice	(95 346)
Diminution du résultat par part de l'exercice	(0,01)

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

iii) Instruments financiers

En décembre 2006, l'ICCA a publié deux nouvelles normes comptables, intitulées « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » (chapitre 3855) et « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » (chapitre 3861). La Fiducie a adopté ces normes le 1^{er} janvier 2007.

Comptabilisation et évaluation

Le chapitre 3855 établit les normes d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers. L'adoption de ce chapitre a donné lieu à l'emploi de techniques d'évaluation différentes des instruments financiers.

La modification de méthode comptable est traitée rétroactivement, sans retraitement. Les soldes d'ouverture des instruments financiers et de l'actif net au 1^{er} janvier 2007 ont été réduits d'un montant de 1 815 770 \$. Cependant, l'incidence des modifications des méthodes comptables sur la valeur liquidative par part présentée pour 2006 après déconsolidation aurait été une diminution de 0,13 \$ par part, pour s'établir à 8,60 \$ par part.

Informations à fournir et présentation

Le chapitre 3861 établit les normes de présentation des instruments financiers et des instruments dérivés non financiers et précise les informations à fournir à leur sujet.

b) Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont constatés à la juste valeur, laquelle est déterminée comme suit.

a) Adoption du chapitre 3855

i) Évaluation des swaps sur défaillance de crédit

Les swaps sur défaillance de crédit sont constatés à la juste valeur avec les variations au titre du gain ou de la perte non réalisé au cours de la période considérée dans l'état des résultats. La juste valeur représente le montant auquel pourrait être échangé un instrument financier entre des parties non liées agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Comme un cours du marché ne peut être facilement obtenu, les justes valeurs sont présentées selon des estimations établies en fonction des sources d'information disponibles et de techniques d'évaluation courantes. La juste valeur est établie à l'aide de modèles d'évaluation et la Fiducie fait des hypothèses au sujet du montant, du moment des flux de trésorerie futurs estimatifs et des taux d'actualisation utilisés. Lorsque c'est possible, ces hypothèses se fondent sur des facteurs observables dans des marchés externes, tels que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les facteurs de volatilité et les courbes de crédit.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

ii) Montants à recevoir au titre du placement et des swaps sur défaillance de crédit

La juste valeur du dépôt à terme à taux fixe, du dépôt à terme à taux variable et du montant à recevoir au titre des swaps sur défaillance de crédit est établie en actualisant les flux de trésorerie estimatifs au taux courant du marché pour des instruments similaires.

iii) Autres instruments financiers

La valeur comptable de certains instruments financiers à court terme présentés dans l'état de l'actif net équivaut approximativement à la juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les autres comptes débiteurs, les comptes créditeurs et charges à payer, ainsi que les distributions à payer.

b) Avant l'adoption du chapitre 3855

i) Évaluation des swaps sur défaillance de crédit

Les swaps sur défaillance de crédit sont constatés au coût net estimatif de remplacement. Le coût de remplacement est calculé au moyen du cours fourni par la Banque. Le coût de remplacement calculé reflète les conditions du marché à une date donnée et, par conséquent, peut ne pas être représentatif des justes valeurs futures. De plus, le coût de remplacement ne reflète pas nécessairement la valeur à laquelle les swaps sur défaillance de crédit auraient pu être liquidés.

ii) Montants à recevoir au titre du placement et des swaps sur défaillance de crédit

Les montants à recevoir au titre du placement et des swaps sur défaillance de crédit sont constatés au coût, lequel équivaut approximativement à la juste valeur.

iii) Autres instruments financiers

La valeur comptable de certains instruments financiers à court terme présentés dans l'état de l'actif net équivaut approximativement à la juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les autres comptes débiteurs, les comptes créditeurs et charges à payer, ainsi que les distributions à payer.

c) **Mode de constatation des revenus et des charges**

Les revenus d'intérêts créditeurs, revenus autres que les revenus d'intérêts créditeurs, de même que les revenus et charges au titre de swaps sur défaillance de crédit sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

d) Modifications futures des normes comptables

i) Informations à fournir concernant le capital et instruments financiers

En décembre 2006, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : « Informations à fournir concernant le capital » (chapitre 1535); « Instruments financiers – informations à fournir » (chapitre 3862); « Instruments financiers – présentation » (chapitre 3863). Ces normes s'appliqueront à la Fiducie à compter du 1^{er} janvier 2008.

Le chapitre 1535 établit les informations à fournir relativement aux éléments suivants :

- les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital;
- les données quantitatives sur les éléments que l'entité considère comme du capital;
- si l'entité s'est conformée à toute exigence en matière de capital;
- les conséquences de la non-conformité aux exigences en matière de capital.

Les chapitres 3862 et 3863 présentent un ensemble détaillé d'exigences de présentation d'information et de règles de présentation visant les instruments financiers. Ils révisent et rehaussent les exigences de présentation d'information énoncées dans le chapitre 3861, « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation » et reprennent telles quelles les exigences de présentation d'information du chapitre 3861.

ii) Continuité de l'exploitation

Le chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers », a été modifié afin d'exiger que la direction évalue la capacité de l'entité de poursuivre son exploitation et fournisse de l'information à cet égard. Les nouvelles exigences entrent en vigueur pour les états financiers annuels des exercices débutant le 1^{er} janvier 2008 ou après cette date. Les nouvelles exigences n'auront aucune incidence sur les états financiers, puisque la Fiducie évalue déjà sa capacité de poursuivre son exploitation et présente cette information.

4 Placement

Le placement se compose d'un dépôt à terme émis sur une base non subordonnée et non garantie par une institution financière. Le placement échoit en mars 2010.

Le dépôt à terme d'une juste valeur de 75 178 836 \$ (110 913 540 \$ en 2006) auprès de la Banque Nationale du Canada comporte une cote de solvabilité à long terme de A attribuée par Standard and Poor's Rating Service (« S&P ») et une valeur nominale de 77 344 481 \$ (110 913 540 \$ en 2006). Il porte intérêt au taux de 3,922 %, payable mensuellement jusqu'en mars 2010. Après cette date, le taux d'intérêt sera révisé pour cinq ans à chaque date de révision jusqu'à la dissolution de la Fiducie.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

Aux termes des accords de swaps sur défaillance de crédit, le dépôt à terme est donné en nantissement auprès de Silverstone. Les montants à recouvrer à la date d'échéance prévue (ou à la date d'échéance juridique, selon le cas) des placements seront réduits de toute perte subie à la survenance d'événements de crédit.

Le 28 février 2006, un avis de rachat de certains porteurs de parts de la Fiducie a été reçu. Au 14 mars 2006, la Fiducie a donc vendu une partie du placement pour une valeur nominale de 8 490 510 \$ au prix de 101,11 % plus les intérêts.

Le 28 février 2007, un avis de rachat de certains porteurs de parts de la Fiducie a été reçu. Au 14 mars 2007, la Fiducie a donc vendu une partie du placement pour une valeur nominale de 11 525 300 \$ au prix de 98,822 % plus les intérêts.

Le 31 mai 2007, un avis de rachat de certains porteurs de parts de la Fiducie a été reçu. Au 14 juin 2007, la Fiducie a donc vendu une partie du placement pour une valeur nominale de 15 879 900 \$ au prix de 97,82 % plus les intérêts.

Le dépôt à terme comporte un risque de taux d'intérêt. Les taux du marché peuvent varier et faire fluctuer la juste valeur du dépôt à terme assorti d'un taux fixe au moment de la signature du contrat.

5 Montant à recevoir au titre de swaps sur défaillance de crédit

La juste valeur du montant total à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit de Silverstone représente la meilleure estimation possible du montant pour lequel une assurance raisonnable de recouvrement existe à la lumière des conditions actuelles, en présumant la poursuite de l'exploitation de l'entité. Le montant total de 29 489 110 \$ (24 990 588 \$ en 2006) à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit se compose de 3 646 457 \$ (néant en 2006) dans le compte de garantie bloqué, d'un compte débiteur à court terme de 6 427 421 \$ (5 179 128 \$ en 2006) et d'un compte débiteur à long terme de 19 415 232 \$ (19 811 460 \$ en 2006). La valeur nominale du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit s'élève à 19 974 519 \$ (19 811 460 \$ en 2006). Le compte débiteur à long terme porte intérêt au taux de 3,922 %, payable mensuellement jusqu'en mars 2010. Après cette date, le taux d'intérêt sera révisé pour cinq ans à chaque date de révision jusqu'à la dissolution de la Fiducie. Les deux parties ont signé l'opération de désengagement (se reporter à la note 2), qui prévoit le paiement complet à la Fiducie du montant du compte de garantie bloqué. L'instauration de cette opération de désengagement est une composante du plan présenté aux porteurs de billets de Silverstone pour un vote en date du 25 avril 2008.

Le compte débiteur à long terme comporte un risque de taux d'intérêt. Les taux du marché peuvent varier et faire fluctuer la juste valeur du compte débiteur à long terme assorti d'un taux fixe au moment de la signature du contrat.

Le 28 février 2006, un avis de rachat de certains porteurs de parts de la Fiducie a été reçu. Au 14 mars 2006, la Fiducie a donc vendu une partie des swaps sur défaillance de crédit pour une valeur nominale de 784 490 \$ au prix de 101,11 % plus les intérêts.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

Le 28 février 2007, un avis de rachat de certains porteurs de parts de la Fiducie a été reçu. Au 14 mars 2007, la Fiducie a donc vendu une partie des swaps sur défaillance de crédit pour une valeur nominale de 2 297 700 \$ au prix de 98,822 % plus les intérêts.

Le 31 mai 2007, un avis de rachat de certains porteurs de parts de la Fiducie a été reçu. Au 14 juin 2007, la Fiducie a donc vendu une partie des swaps sur défaillance de crédit pour une valeur nominale de 3 703 100 \$ au prix de 97,82 % plus les intérêts.

6 Instruments financiers dérivés

Accords de swaps sur défaillance de crédit avec Silverstone

La Fiducie a conclu avec Silverstone trois accords de swap sur défaillance de crédit (les « contrats de swap A, B et C ») aux termes desquels la Fiducie paiera Silverstone si des événements de crédit se produisent relativement aux obligations de référence jusqu'en mars 2010 ou après cette date, à une date correspondant à un multiple de cinq ans. La perte maximale qui peut être subie à l'égard d'événements de crédit concernant les contrats de swap A, B et C totalise 97 319 000 \$ (130 725 000 \$ en 2006). Au cours de l'exercice, la Fiducie a dénoué 33 406 000 \$ des contrats de swap A, B et C (9 275 000 \$ en 2006). La Fiducie a déboursé des frais de 7 326 315 \$ (695 616 \$ en 2006) pour le dénouement de cette portion du swap. En vertu des contrats de swap A, B et C, un paiement mensuel par la Fiducie à Silverstone correspondant au taux contractuel appliqué au notionnel des contrats et au taux contractuel appliqué au placement donné en garantie est effectué et Silverstone paiera à l'échéance un montant correspondant à l'excédent du notionnel des contrats, moins les pertes subies sur ces contrats, sur le montant résiduel du placement donné en garantie.

Sur une base mensuelle, Silverstone acquerra de la Fiducie une portion déterminée contractuellement du dépôt à terme donné en garantie, égale au versement mensuel pour le mois considéré.

Le montant nominal global des trois contrats de swap (A, B et C) au 31 décembre 2007 totalisait 97 319 000 \$ (130 725 000 \$ en 2006) relativement au portefeuille d'obligations de référence dont le montant était de 7 826 496 421 \$ (10 513 042 105 \$ en 2006). La juste valeur négative au 31 décembre 2007 s'élevait à 92 453 050 \$ (12 418 875 \$ en 2006).

Risque de crédit

À la suite de la conclusion des accords de swap sur défaillance de crédit avec Silverstone, la Fiducie est exposée à un risque de crédit à l'égard des obligations de référence comprises dans le portefeuille. Tout événement de crédit (faillite, défaut de paiement ou tout autre événement de perte) à l'égard des obligations de référence peut entraîner une perte pour la Fiducie. La perte maximale que la Fiducie peut devoir essayer à l'égard d'événements de crédit concernant les obligations de référence aux termes des contrats de swap A, B et C totalise 97 319 000 \$ (130 725 000 \$ en 2006).

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006, aucun événement de crédit ne s'est produit au sein du portefeuille des obligations de référence.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

En outre, la Fiducie est exposée au risque de crédit de contrepartie à l'égard de tout gain non réalisé sur les swaps sur défaillance de crédit, plus tout montant à recevoir de la contrepartie. Le risque net de crédit de contrepartie (montant à recevoir au titre des swaps sur défaillance de crédit moins montant à payer au titre des swaps sur défaillance de crédit) s'établissait à 28 680 110 \$ au 31 décembre 2007 (23 941 588 \$ en 2006).

7 Charges d'exploitation

La Fiducie engage des frais de suivi des conseillers en placement correspondant à 0,40 % par année (0,40 % en 2006) du montant en cours par part détenu par les clients de ces conseillers. En raison des événements survenus depuis le 13 août 2007, décrits à la note 2, la Fiducie a cessé de faire les paiements des frais de suivi au 16 août 2007.

8 Impôts sur les bénéfices

La Fiducie est admissible à titre de fiducie à participation unitaire, au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. En vertu de la loi, la Fiducie est assujettie à l'impôt sur le bénéfice imposable de l'exercice et, dans le calcul de son impôt sur les bénéfices, elle peut déduire tous les montants payés ou payables aux porteurs de parts de la Fiducie dans le calcul de ses bénéfices aux fins fiscales.

Tout montant payable aux termes des swaps sur défaillance de crédit est considéré comme un montant payable aux termes de l'accord de swap et est imposable comme tel. Suivant les modalités de l'accord de swap en cause, le montant ne peut être déterminé qu'à la date d'échéance prévue (ou à la date d'échéance juridique, selon le cas) et, par conséquent, le paiement au titre du swap à la Fiducie ne peut être imposable à titre de bénéfice qu'à cette date.

9 Capital des porteurs de parts

Parts autorisées

La Fiducie est autorisée à émettre en séries un nombre illimité de parts rachetables et transférables, chacune d'entre elles représentant un intérêt indivis et égal sur l'actif net de la Fiducie.

Toutes les parts confèrent des droits et des privilèges égaux. Chaque part entière confère à son porteur un droit de vote ainsi que le droit de participer également aux distributions versées par la Fiducie.

Les parts peuvent être remises aux fins de rachat à tout moment, mais elles sont rachetées sur une base trimestrielle le dernier jour ouvrable de chacun des mois de février, de mai, d'août et de novembre (la « date de rachat »), pour un montant équivalant au prix de rachat des parts déterminé à une telle date de rachat.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

Le prix de rachat est égal au moindre :

- a) de 95 % du cours moyen pondéré quotidien par part à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites pour les cinq jours de Bourse suivant la date de rachat;
- b) d'un montant égal :
 - i) au cours de clôture des parts à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites; ou
 - ii) à la moyenne des cours extrêmes des parts, si la Bourse ou l'autre marché à la cote duquel les parts sont inscrites ne fournit que les cours extrêmes; ou
 - iii) à la moyenne des derniers cours acheteur et vendeur à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites, si aucune opération n'a été effectuée à cette date de rachat.

Les parts peuvent être remises aux fins de rachat à tout moment, mais elles sont rachetées sur une base annuelle le dernier jour ouvrable de chaque mois d'août (la « date de rachat annuel »), pour un montant équivalant au prix de dénouement des contrats de swap A, B et C calculé à cette date de rachat annuel. Le prix de dénouement correspond à la somme de ce qui suit : (i) le cours acheteur reçu par la Fiducie pour mettre fin à la tranche applicable des contrats de swap A, B et C et (ii) la valeur marchande de cette tranche du dépôt à terme de 97 319 000 \$ (130 725 000 \$ en 2006) de la Fiducie, moins les frais de dénouement applicables.

Les transactions suivantes ont eu lieu au cours des exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006 :

Nombre de parts	2007	2006
Solde au début de l'exercice	13 959 575	14 950 000
Présentées pour rachat au cours de l'exercice	(3 567 292)	(990 425)
	<hr/>	<hr/>
Solde à la fin de l'exercice	10 392 283	13 959 575

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

Les capitaux propres sont composés des titres de capital émis et des bénéfices non répartis. Les transactions suivantes ont eu lieu au cours des exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006 :

	2007	2006
	\$	\$
Titres de capital émis		
Solde au début de l'exercice	109 235 993	129 794 176
Remboursement de capital aux porteurs de part	(5 918 785)	(11 644 358)
Présentés pour rachat au cours de l'exercice	(25 983 416)	(8 913 825)
	<hr/>	<hr/>
Solde à la fin de l'exercice	77 333 792	109 235 993
	<hr/>	<hr/>
Bénéfices non répartis (déficit)		
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	12 632 186	12 354 060
Incidence de l'adoption initiale des normes sur les instruments financiers (note 3a iii))	(1 815 770)	-
Revenu net (perte) de l'exercice	(77 424 350)	278 126
	<hr/>	<hr/>
Bénéfices non répartis (déficit) à la fin de l'exercice	(66 607 934)	12 632 186
	<hr/>	<hr/>
	10 725 858	121 868 179
	<hr/>	<hr/>

- a) Le 28 février 2006, un avis de demande de rachat de 990 425 parts a été reçu des porteurs de parts de la Fiducie. Ces parts ont été rachetées le 14 mars 2006 au prix de dénouement de 9,00 \$ la part pour un montant total de 8 913 825 \$, lequel a été porté en réduction des capitaux.
- b) Le 28 février 2007, un avis de demande de rachat de 1 476 120 parts a été reçu des porteurs de parts de la Fiducie. Ces parts ont été rachetées le 14 mars 2007 au prix de dénouement de 8,21 \$ la part pour un montant total de 12 118 946 \$, lequel a été porté en réduction des capitaux.
- c) Le 31 mai 2007, dans le cadre du rachat spécial, la Fiducie a reçu de ses porteurs de parts un avis de rachat de 2 091 172 parts. Ces parts ont été rachetées le 14 juin 2007 au prix de dénouement de 6,63 \$ la part pour un montant total de 13 864 470 \$, lequel a été porté en réduction des capitaux.
- d) En raison des événements survenus depuis le 13 août 2007, décrits dans la note 2, tous les rachats sont suspendus jusqu'à ce que le plan ait été mis en œuvre avec succès. Un total de 16 900 parts ont été remises pour le rachat annuel du 31 août 2007. Puisque tous les rachats avaient été suspendus le 28 août 2007, ces parts n'ont donc pas été rachetées.

Au 31 décembre 2007, la Banque Nationale du Canada et ses filiales détenaient 0,5 % des parts en circulation de la Fiducie (0,5 % en 2006).

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

Distributions mensuelles

Avant le 13 août 2007, les distributions aux porteurs de parts constituaient un remboursement partiel du capital au prix d'émission des parts et pouvaient fluctuer d'un mois à l'autre selon la survenance d'événements de crédit au sein du portefeuille. La Fiducie prévoyait que des distributions seraient effectuées sous forme de remboursement de capital au taux fixe annuel de 8,25 % jusqu'en mars 2010 et, par la suite, au taux de cinq ans applicable des obligations du Canada, majoré de 4,00 % à 4,50 %. Les distributions déclarées par la Fiducie sont comptabilisées lorsque déclarées, bien qu'elles soient payables le 10^e jour ouvrable du mois suivant seulement.

Depuis le 13 août 2007, aucune distribution n'a été déclarée. Le solde de 713 950 \$ des distributions payables au 31 décembre 2007 représente les distributions déclarées en juillet, mais impayées.

10 Instruments financiers dérivés et portefeuilles d'obligations de référence

Les portefeuilles d'obligations de référence auxquels se rapportent les accords de swap A, B et C, sont assujettis à des normes d'admissibilité des actifs et du portefeuille qui pourraient, au fil du temps, modifier l'exposition économique d'ensemble de la Fiducie au rendement de crédit de ces portefeuilles. Les informations présentées ci-après font l'objet de telles normes d'admissibilité des actifs et du portefeuille. Les portefeuilles d'obligations de référence, tels qu'ils sont présentés dans le prospectus, ont été structurés entre le 13 décembre 2004 et le 28 février 2005 (la « date de création »).

Accord de swap A

L'accord de swap A porte sur le rendement de crédit des obligations de référence du portefeuille 1, lequel comprenait 218 obligations de référence au 31 décembre 2007 et 249 obligations de référence à la date de création.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

La composition du portefeuille 1 au 31 décembre 2007 et à la date de création s'établit comme suit, par catégorie d'actif :

Catégorie d'actif	31 décembre 2007		Date de création	
	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif
Titres adossés à des créances mobilières commerciales	7	3,4	8	3,4
Titres adossés à des créances mobilières de consommation	6	2,1	22	8,1
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	90	32,6	102	31,7
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	32	15,7	47	15,5
Positions structurées dans des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres de sociétés	83	46,2	70	41,3
	218	100,0	249	100,0

- a. Les cotes S&P des titres adossés à des créances hypothécaires, à des créances mobilières, des titres financiers structurés, des positions synthétiques de sociétés et des autres titres à revenu fixe composant le portefeuille 1 se répartissent comme suit :

Cote	31 décembre 2007	Date de création
	(par cote équivalente S&P)	(par cote analogue S&P)
	Pourcentage de l'actif	Pourcentage de l'actif
AAA	76,0	75,8
AA	11,2	13,5
A	12,6	10,7
BBB	0,1	-
BB	0,1	-

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

- b. Le facteur de notation moyen pondéré de Moody's attribué aux titres adossés à des créances hypothécaires, aux titres adossés à des créances mobilières, aux autres titres à revenu fixe et aux positions synthétiques de sociétés composant le portefeuille 1 était de 27 au 31 décembre 2007 (équivalant à une notation entre Aa2 et Aa3) et de 18 à la date de création (équivalant à une notation entre Aa1 et Aa2). Les obligations de référence comprises dans le portefeuille 1 présentaient une probabilité de défaillance moyenne pondérée équivalant à une notation entre AA+ et AA au 31 décembre 2007 et de AA par S&P à la date de création.

Accord de swap B

L'accord de swap B porte sur le rendement de crédit des obligations de référence du portefeuille 2, lequel comprenait 152 obligations de référence au 31 décembre 2007 et 161 obligations de référence à la date de création.

La composition du portefeuille 2 au 31 décembre 2007 et à la date de création s'établit comme suit, par catégorie d'actif :

Catégorie d'actif	31 décembre 2007		Date de création	
	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif
Titres adossés à des créances mobilières commerciales	8	9,4	8	5,0
Titres adossés à des créances mobilières de consommation	3	2,1	3	0,5
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	52	23,0	77	38,8
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	18	15,4	17	10,2
Positions structurées dans des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres de sociétés	71	50,1	56	45,5
	152	100,0	161	100,0

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

- a. Les cotes S&P des titres adossés à des créances hypothécaires, à des créances mobilières, des titres financiers structurés, des positions synthétiques de sociétés et des autres titres à revenu fixe composant le portefeuille 2 se répartissent comme suit :

Cote	31 décembre 2007	Date de création
	(par cote équivalente S&P)	(par cote analogue S&P)
	Pourcentage de l'actif	Pourcentage de l'actif
AAA	73,0	72,9
AA	3,1	16,2
A	22,2	10,9
BBB	1,7	-

- b. Le facteur de notation moyen pondéré de Moody's attribué aux titres adossés à des créances hypothécaires, aux titres adossés à des créances mobilières, aux autres titres financiers structurés et titres à revenu fixe et aux positions synthétiques de sociétés composant le portefeuille 2 était de 40 au 31 décembre 2007 (équivalant à une notation entre Aa2 et Aa3) et de 21 à la date de création (équivalant à une notation entre Aa2 et Aa3). Les obligations de référence comprises dans le portefeuille 2 présentaient une probabilité de défaillance moyenne pondérée équivalant à une notation entre AA et AA- au 31 décembre 2007 et de AA par S&P à la date de création.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

Accord de swap C

L'accord de swap C porte sur le rendement de crédit des obligations de référence du portefeuille 3, lequel comprenait 238 obligations de référence aux 31 décembre 2007 et 208 obligations de référence à la date de création.

La composition du portefeuille 3 au 31 décembre 2007 et à la date de création s'établit comme suit, par catégorie d'actif :

Catégorie d'actif	31 décembre 2007		Date de création	
	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif
Titres adossés à des créances mobilières commerciales	4	4,7	2	0,9
Titres adossés à des créances mobilières de consommation	1	0,2	1	0,5
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	82	22,6	122	41,4
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	50	22,9	9	7,9
Positions structurées dans des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres de sociétés	101	49,6	74	49,3
	<hr/>		<hr/>	
	238	100,0	208	100,0

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

- a. Les cotes S&P des titres adossés à des créances hypothécaires, à des créances mobilières, des titres financiers structurés, des positions synthétiques de sociétés et des autres titres à revenu fixe composant le portefeuille 3 se répartissent comme suit :

Cote	31 décembre 2007	Date de création
	(par cote équivalente S&P)	(par cote analogue S&P)
	Pourcentage de l'actif	Pourcentage de l'actif
AAA	46,6	66,1
AA	13,4	9,7
A	34,7	24,2
BBB	3,2	-
BB	2,1	-

- b. Le facteur de notation moyen pondéré de Moody's attribué aux titres adossés à des créances hypothécaires, aux titres adossés à des créances mobilières, aux autres titres financiers structurés et titres à revenu fixe et aux positions synthétiques de sociétés composant le portefeuille 3 était de 75 au 31 décembre 2007 (équivalant à une notation entre A1 et A2) et de 39 à la date de création (équivalant à une notation entre Aa2 et Aa3). Les obligations de référence comprises dans le portefeuille 3 présentaient une probabilité de défaillance moyenne pondérée équivalant à une notation entre A+ et A au 31 décembre 2007 et de AA- par S&P à la date de création.

